

RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPÉ,
du Groupe Scolaire Caroline Aigle
10 rue Maximilien Robespierre
91120 Palaiseau
aape.carolineaigle@gmail.com

Direction des Services Départementaux de l'Éducation
National de l'Essonne
A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU
Boulevard de France
91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 13/10/21 (envoyée en RAR et email)

Objet : Non remplacement d'enseignant en classe de CE1-CE2.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
• S/C Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Palaiseau

Nous, représentants de parents d'élèves du groupe scolaire Caroline Aigle de Palaiseau, souhaitons vous **alerter sur les conséquences du non-remplacement de la classe CE1-CE2**. En effet, nous avons appris lundi 11 octobre que les élèves de cette classe ont été répartis dans les autres classes du fait de l'absence de leur enseignante.

Durant l'année 2020-2021, les enseignants et enfants de notre école ont déjà beaucoup trop subi ce type de solutions palliatives, **augmentant les effectifs des classes et dégradant ainsi les conditions d'apprentissage**, durement mis à l'épreuve pendant la crise sanitaire.

Comme demandé dans notre courrier en date du 18 septembre 2021, les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la façon dont peut être proposée une continuité pédagogique de qualité lorsque l'enseignante de la classe est absente. Nous constatons que la continuité pédagogique proposée aux élèves ce lundi 11 octobre s'est avérée très limitée :

- Coloriage en classe ;
- Une ou deux fiches d'exercices à faire en autonomie pour la journée ;
- Doublement des temps de récréations....

Ces solutions d'appoint peuvent s'entendre le premier jour d'absence mais ne peuvent clairement pas répondre aux apprentissages voulus par l'Éducation nationale.

Une remplaçante était présente ce mardi 12 octobre mais ne l'est déjà plus à partir de ce jeudi en faveur de **la répartition dans les autres classes pour une durée inconnue**. L'enseignante, étant enceinte, doit bien évidemment préserver sa santé et celle de son bébé. Nous souhaitons donc que soit privilégié le même enseignant remplaçant dans un contexte d'absence de longue durée ou répété.

Enfin, l'Essonne est toujours placée au-dessus du seuil d'alerte sanitaire, nous pensons donc que la méthode de **répartition dans les autres classes n'est pas du tout adaptée** alors que notre école n'a jamais bénéficié des tests salivaires annoncés par le ministre de l'Éducation nationale.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous nous consacrez et pour ce que vous ferez pour nos enfants et la sécurité de tous.

Dans l'attente d'un remplacement pérenne et de l'arrivée des tests salivaires dans notre école, veuillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les représentants de l'AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAAPÉ

Copie transmise à :

Ministère de l'Éducation Nationale – Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Lettre RAR / Rectorat de l'académie de Versailles – Rectrice - Madame Charline AVENEL